

Commune de Donzenac

Séance du Conseil Municipal du 05 octobre 2018

La séance est ouverte à 20h30 – Secrétaire de séance : D. Canou

Absents excusés : D. Vidalie, D. Momot, V. Roux et V. Bédrune

Pouvoir de D. Momot à A. Conjat

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 07 septembre 2018.

Tarifs 2019 des services municipaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs des prestations et services communaux pour l'année 2019.

Participation des communes aux frais de scolarisation des enfants de l'ULIS ne résidant pas à Donzenac

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, dit que la participation des communes aux frais de scolarisation des élèves de l'ULIS ne résidant pas à Donzenac est fixée à 557.10 € par enfant scolarisé, pour l'année 2017/2018.

Indemnité du Comptable du Trésor

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une indemnité de conseil au taux de 100 % à M. J.G. Mermet, nouveau comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur prenant la suite de Mme M-P. Porte à la Trésorerie d'Allasac.

Ajustements budgétaires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 4 au budget principal « commune ».

Groupement de commande avec la CABB pour le contrôle de la qualité de l'air des ERP

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion à un groupement de commande avec la CABB pour la réalisation des diagnostics sur la qualité de l'air des ERP communaux rendus obligatoires par décret du 30 septembre 2015.

Dénomination de voies

Sur présentation de Mme S. Madrias et de M. J. Fantou, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le projet de dénomination des voies des secteurs du Martel, La Mirande, Champagnac, Les Vareilles et Les Gadelles, ainsi que le projet de dénomination des voies du secteur de Grand Roche.

Recrutements ALSH – Vacances de La Toussaint

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le recrutement de 2 adjoints d'animation saisonniers à temps non-complet (27/35^e) pour l'accueil des enfants de l'ALSH pendant les vacances de La Toussaint.

Questions diverses

Bilan du camping

M. le Maire présente au Conseil le bilan de la saison du camping. Les recettes sont en baisse mais, comme il a été indiqué lors de la séance de septembre, 2017 a été une année particulièrement favorable avec l'ISDE France. Le fonctionnement hors saison du camping devrait permettre d'atteindre le montant prévu au budget.

Restauration du clocher

M. le Maire indique que les travaux du clocher ont dû être interrompus en raison de la non-conformité de l'échafaudage (cahier des charges non respecté) et des appareils de levage (ascenseur et monte-charge). Une réunion de levée des réserves a eu lieu le 2 octobre. Elle a concerné uniquement la partie échafaudage. Les travaux ne reprendront que lorsque toutes les réserves seront levées (échafaudage et appareils de levage).

Urbanisme

M. le Maire informe le Conseil que le projet de révision allégée « Escudier 2 » sera mis à l'enquête publique du 29 octobre 2018 (14h) au 30 novembre 2018 (17h30). M. Jérôme Sagne, agriculteur et expert foncier, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Vice-Président du Tribunal Administratif de Limoges.

M. le Maire indique par ailleurs que le diagnostic relatif au Règlement Local de Publicité sera présenté en commission urbanisme par M. Maxime Dubois du Cabinet Dejante le 15 octobre prochain à 9h.

Point sur la construction de logements adaptés sur le lotissement du Martel

M. le Maire informe le Conseil que la société Polygone a lancé l'appel d'offres pour la consultation des entreprises. Le démarrage des travaux est prévu en janvier 2019.

Cérémonies du Centenaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale

M. le Maire présente au Conseil le programme des cérémonies organisées à Donzenac pour le Centenaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale.

Courrier de M. Guy Petetin

M. le Maire donne lecture au Conseil du courrier de M. Guy Petetin par lequel il fait état de dégradations causées à la toiture de son immeuble cadastré section AS, n° 50, sis rue de Fontange. Ces dégradations sont le fait de l'ancien bâtiment communal cadastré section AS n° 49, démoli depuis lors. Il demande une participation financière de la commune et s'engage à ne plus solliciter la mairie sur ce dossier. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la prise en charge d'un tiers du devis établi par l'entreprise Carrico pour la réparation de ladite toiture.

Collecte au profit de la Ligue contre le Cancer

A l'initiative de l'association « Femmes Elues de Corrèze », M. le Maire rappelle que la commune participe à l'évènement « Octobre Rose » organisé par la Ligue contre le Cancer. Il s'agit d'une collecte d'accessoires féminins et masculins. Le produit de la vente des objets récoltés sera entièrement reversé à La Ligue contre le Cancer. Un point de collecte est installé en mairie.

Courriel du Collectif pour le Respect Raisonnable des Arbres Corrèziens (CRRAC)

M. le Maire donne lecture au Conseil du courriel du Collectif pour le Respect Raisonnable des Arbres Corrèziens relatif à la campagne d'élagage menée par le Conseil Départemental dans le cadre du déploiement de la fibre.

Courriel de M. B. Coursac

M. le Maire donne lecture du courriel de M. B. Coursac par lequel il s'étonne du nettoyage du village de Travassac. M. le Maire rappelle que le village de Travassac est un lieu hautement touristique. Il est donc entretenu chaque mois. Compte-tenu de la restriction des effectifs des services techniques et du choix de l'externalisation de certaines de leurs tâches, la mairie a fait intervenir le CAT d'Objat. Il tient à saluer la qualité du travail qui a été effectué. Il renvoie une image exemplaire de notre commune aux nombreux touristes qui viennent visiter le village et en particulier les Pans de Travassac. M. le Maire termine en indiquant qu'il en va de la responsabilité de chacun de veiller à la propreté du domaine public au droit de son habitation.

Comptes rendus des réunions extérieures

Mme S. Madrias rend compte du Conseil d'Administration du Pays d'Art et d'Histoire.

Remerciements

M. le Maire fait part des remerciements reçus en Mairie.

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures et trente minutes.

Donzenac, le 05 octobre 2018

Le Secrétaire de séance
D. Canou

Le Maire,

Les Conseillers Municipaux,